



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 114 760 km²

Population : 12,5 millions d'habitants

Densité : 108,9 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,7 %

Part de la population urbaine : 49,0 %

Économie

Notation de la dette souveraine (Fitch, 2021) : B+

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 166^e/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2020) : 3,6

Taux de change effectif réel (moyenne 2017-2021, base 100 en 2010) : 93,7 (95,6 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2021) : 1 428 dollars US

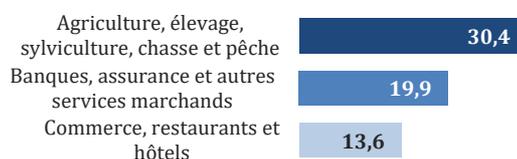
Taux de croissance (2021) : 7,2 %

Inflation (2021) : 1,7 %

PIB (2021) : 9 810 milliards XOF / 17,7 milliards de dollars US

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2017-2021)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2017-2021)



Développement humain et infrastructures



59,8 ans

Espérance de vie



49,5 %

Population sous le seuil de pauvreté



65,4 %

Accès à l'eau potable



8,6 %

Mortalité infantile



37,8

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



41,4 %

Accès à l'électricité



31 %

Malnutrition infantile



42,4 %

Alphabétisation des adultes



91,9

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



74/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



48,6 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



69,3 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

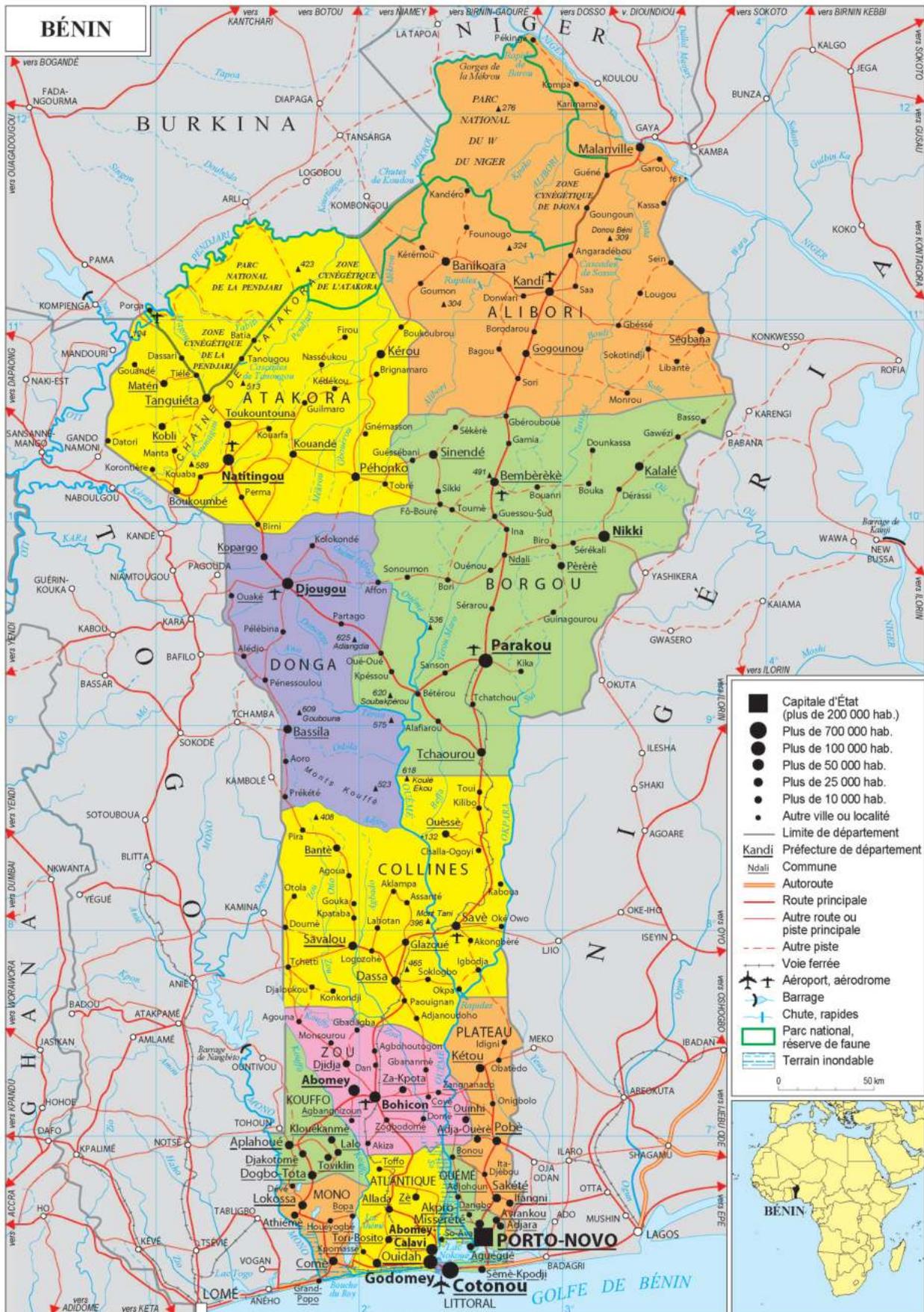
AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2022 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Avertissements, sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



Faits saillants

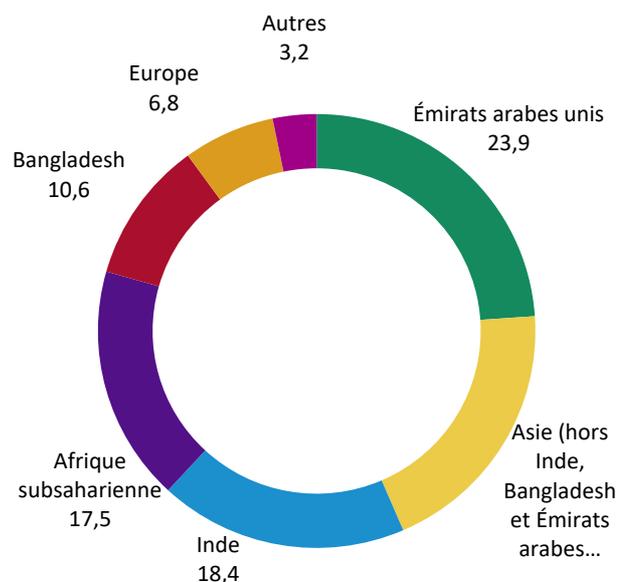
- **En 2021, la croissance économique du Bénin (7,2 %) a été la plus forte de la zone UEMOA.** En net rebond par rapport à 2020 (3,8 %), elle dépasse les niveaux de croissance atteints avant la pandémie de Covid-19 (+ 6,5 % en moyenne annuelle entre 2017 et 2019). L'année 2022 devrait être moins porteuse, avec une croissance limitée à 5,7 %, freinée par l'impact de la guerre en Ukraine et la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques.
- **À défaut de richesses minières, le pays a pour principales sources de croissance la production et l'exportation de coton, les activités de transit du port de Cotonou,** ainsi que la proximité géographique de la première puissance économique d'Afrique, le Nigéria.
- **Dans le cadre du nouveau programme applicable à « l'exposition au crédit combiné élevé » adopté par le Fonds monétaire international (FMI¹), le Bénin a introduit en 2021 une demande au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC).** Cette demande a abouti le 8 juillet 2022, le FMI ayant approuvé un financement, le premier du genre, de 42 mois, portant sur un montant de 638 millions de dollars US. En août 2021, l'allocation générale de droits de tirages spéciaux (DTS) a permis de mobiliser 168 millions de dollars, l'équivalent de 1 % du PIB.
- **Le président Patrice Talon a été reconduit pour un nouveau mandat quinquennal, au terme des élections d'avril 2021. Les prochaines élections législatives auront lieu le 8 janvier 2023.** Ce second mandat sera rythmé par la mise en œuvre du programme d'action du gouvernement (PAG II), selon trois priorités : i) le renforcement de l'État de droit ; ii) la poursuite de la transformation structurelle de l'économie ; enfin iii) l'amélioration de la protection sociale et des infrastructures de base.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Ne disposant pas de ressources minières et énergétiques, l'économie du Bénin repose sur l'agriculture et sur l'activité portuaire de Cotonou. Le pays a bénéficié d'une forte dynamique de croissance depuis 2016 – malgré un ralentissement modéré de l'activité lors de la crise de 2020 (3,8 %) – et de perspectives de moyen terme favorables. L'agriculture est dominée par la production de coton, principal bien d'exportation (61 % du total des exportations en 2021). L'activité économique s'appuie sur le port de Cotonou et en particulier les activités d'import-export avec le Nigéria (plus de 40 % des importations du Bénin sont réexportées principalement à destination du Nigéria, d'après le FMI en juillet 2022) et, au sein de l'UEMOA, le Mali.

Destinations des exportations du Bénin (2016-2020)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

¹ Adoptée en 2020, la procédure high combined credit exposure (HCCE) s'adresse aux pays qui ont des besoins de financement externes exceptionnels et qui sont pourvus d'institutions capables de mettre en œuvre un programme dépassant la limite normale d'accès combinée pour un accord mixte MEDC/FEC.

La balance courante du Bénin est déficitaire (à hauteur de 3,8 % du PIB en moyenne entre 2017 et 2021), en dépit du dynamisme des exportations de coton. Ce déficit s'explique par des importations élevées, de produits pétroliers pour une part, mais aussi de produits agricoles. De nombreux produits agricoles ont vocation à être réexportés vers les pays limitrophes, dont le Nigéria. Les ressources douanières liées aux activités de réexportation forment une part non négligeable de revenus pour le budget béninois, et les opérations de change associées engendrent des revenus parfois très importants pour les banques.

L'ancrage à l'euro contribue à contenir l'inflation. En 2021, le Bénin subit toutefois les perturbations dans les circuits mondial et régional d'approvisionnement, ce qui a engendré des hausses de prix, notamment des carburants (et des denrées alimentaires du côté nigérian). Cette volatilité met en exergue l'importance pour le Bénin de renforcer son intégration régionale et celle avec le Nigéria voisin (un accord bilatéral a été signé le 12 mai 2022 pour la création du poste de contrôle juxtaposé de Sèmé-Kraké).

Le pays est à mi-chemin de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), avec un score de 50,7/100, au-dessous du score moyen de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (54,3) selon le rapport 2022 sur le développement durable pour le Bénin². Le pays est classé à revenu intermédiaire inférieur, mais il bénéficie ces dernières années d'une croissance économique plus forte que sa croissance démographique (2,7 %), d'où l'amélioration du niveau de vie et le recul de la part de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté (de 68 % à 49,5 % entre 2014 et 2019). L'indice de développement humain (IDH) du programme des Nations unies pour le développement (Pnud) place néanmoins le Bénin à la 166^e position sur 191 pays.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Bénin

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Coton-graine	677,7	714,7	731,1	779,9
Prix d'achat aux producteurs	265,0	265,0	265,0	265,0
Tubercules	7 677,5	7 891,0	7 311,9	7 422,2
Manioc	4 324,5	4 525,5	4 161,7	4 219,0
Ignames	3 353,1	3 365,5	3 150,2	3 203,2
Céréales	2 104,6	2 173,1	2 198,7	2 304,4
Maïs	1 544,0	1 580,8	1 611,6	1 628,1
Mil et sorgho	185,9	186,3	175,5	156,5
Riz paddy	374,7	406,1	411,6	519,7
Arachides	169,3	172,8	172,6	161,3

Sources : BCEAO et administrations nationales.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

En 2021, la croissance économique a fortement rebondi, au rythme de 7,2 %, après 3,8 % en 2020, et retrouve le rythme observé avant la crise (6,9 % en 2019). Ce mouvement est porté par la politique de soutien budgétaire, le dynamisme de l'activité portuaire, la réouverture de la frontière avec le Nigéria et la hausse de la production de coton (+ 6,7 %). Cette progression a permis au Bénin de consolider sa place de premier producteur de coton en Afrique de l'Ouest. En 2022, la croissance ralentirait à 5,7 %, ne bénéficiant plus d'un effet de base aussi favorable que l'année précédente, mais resterait soutenue, selon le FMI, par l'agro-industrie, la construction et les activités portuaires.

L'inflation a été contenue à 1,7 % en moyenne annuelle, grâce à l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire découlant de la progression des rendements agricoles, mais aussi des subventions publiques aux prix de certains produits importés comme les carburants, les engrais et les denrées alimentaires. En 2022, la hausse des prix mondiaux des biens alimentaires et de l'énergie devrait induire, dans le contexte de la guerre en Ukraine, une hausse de l'inflation, à hauteur de 2,7 %, un niveau toutefois inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA, fixée à 3 %.

² Sustainable Development Solutions Network (2022), Rapport sur le développement durable pour le Bénin, juillet.

Le déficit courant a atteint 4,3 % en 2021, contre 1,7 % en 2020, reflétant tant un creusement de la balance des biens que de celle des services. Les exportations de biens ont progressé de 11 % en 2021, grâce à un rebond de près d'un tiers des exportations de coton et une reprise des activités de réexportations du port (+ 18,3 %). Les importations ont été toutefois plus dynamiques (+ 16,4 %), reflétant d'importantes importations alimentaires et de biens d'équipements (+ 41,2 %), en lien avec la mise en œuvre des programmes publics d'investissement.

Le déficit budgétaire s'est creusé en 2021, atteignant 5,7 % du PIB, contre 4,7 % en 2020, s'éloignant encore davantage du critère budgétaire de convergence pour l'UEMOA, fixé à 3 % du PIB. Ce creusement s'explique notamment par la hausse, à hauteur de 29 %, des dépenses en capital liées aux efforts d'investissement dans les infrastructures de base, tandis que les dépenses courantes progressaient de 4,5 %. La progression rapide des recettes budgétaires (+ 13,5 %) a été pour partie compensée par une baisse des dons extérieurs, de près de 40 %, après le pic enregistré en 2020. Pour 2022, le FMI prévoit une légère réduction du déficit budgétaire, à 5,5 %, tenant compte des engagements pris pour réformer le système de subventions non ciblées aux prix à la consommation de certains produits de base (carburants, denrées alimentaires).

La dette publique s'est accrue de près de 4 points, passant à 49,8 % du PIB, demeurant toutefois au-dessous du plafond communautaire de 70 %. Le risque de surendettement reste modéré selon l'analyse de viabilité de la dette du FMI d'août 2022. Toutefois, pour atténuer le risque de surendettement, le FMI insiste sur la poursuite des efforts de mobilisation des recettes, de la stratégie d'emprunt prudente et de la gestion active de la dette. En outre, la dette est vulnérable aux chocs liés à d'éventuelles catastrophes naturelles. Tant l'agence Bloomfield que l'agence Fitch ont relevé la note de la dette du Bénin, à respectivement A et B+, au vu notamment de l'amélioration du profil d'endettement et de la bonne maîtrise des finances publiques en temps de crise.

³ Programme d'actions du gouvernement 2021-2026 (PAG II).

Activité économique et inflation au Bénin

(en %)

	2019	2020	2021	2022
Variation annuelle du PIB	6,9	3,8	7,2	5,7
Inflation (en moyenne annuelle)	- 0,9	3,0	1,7	2,7

Note : Prévisions pour 2022.

Source : BCEAO.

L'État a pu en partie assurer le financement du déficit par d'importantes émissions d'euro-obligations à des taux favorables : à hauteur de 1 milliard d'euros (700 millions au taux de 4,875 % sur 11 ans et 300 millions au taux de 6,875 % sur 31 ans) en janvier 2021, puis 500 millions de dollars (au taux de 4,95 %, sur 14 ans) en juillet 2021, remarquable en tant que première émission africaine adossée à la réalisation d'objectifs de développement durable (ODD). Cette dernière euro-obligation a reçu le prix Deal of the year dans la catégorie « Finance durable – Afrique » par la revue *The Banker*.

Le FMI a approuvé, le 8 juillet 2022, un financement au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC), dans le cadre du nouveau programme applicable à l'exposition au crédit combiné élevé. Ce financement, de 42 mois, portant sur un montant de 638 millions de dollars, est dédié à la préservation de la stabilité macroéconomique et au déploiement de la seconde phase du programme d'action gouvernemental (PAG II 2021-2026)³, centrée sur les ODD. La mise en œuvre du programme a été déclarée satisfaisante par le FMI lors de la première revue⁴ du programme en novembre 2022.

La qualité des portefeuilles bancaires s'est améliorée, avec le rebond de l'activité économique. En 2021, le bilan du secteur bancaire progresse de 25,5 % ; le coefficient de rentabilité des fonds propres atteint 13,8 % (contre 4,9 % en 2020) ; le taux brut de créances en souffrance diminue à 12,5 % (contre 16,2 % en 2020), tandis que le taux de provisionnement s'est renforcé, de 65,5 % en 2020 à 72,8 % un an plus tard. La qualité des portefeuilles bancaires reste toutefois plus faible que dans l'ensemble de l'UEMOA (10,3 %) et deux banques, représentant 5 % du total du bilan du secteur, n'ont pas respecté le minimum légal de capital requis de 10 milliards XOF.

⁴ FMI (2022), communiqué de presse, novembre.

ENJEUX ET DÉFIS

Le pays est tout d'abord vulnérable aux crises internationales qui se sont succédé depuis 2020. En 2022, le resserrement des conditions financières internationales combinées avec une perte d'accès aux financements internationaux, ainsi que les fortes fluctuations des prix des matières premières en lien avec la guerre en Ukraine, constituent autant d'aléas à la baisse pour la croissance en 2022 et 2023. La forte dépendance aux activités portuaires de transit va de pair avec une forte sensibilité aux fluctuations de l'activité et du commerce des principaux partenaires commerciaux régionaux du Bénin, d'autant que les conditions de sécurité demeurent incertaines, notamment dans la bande sahélienne. La mise en place d'un filet de protection sociale plus efficace paraît essentiel pour accroître la résilience des populations face aux crises sécuritaires, pandémiques ou climatiques.

Comme le note le FMI, la généralisation entamée en 2021 du volet assurance maladie du programme d'assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH) constitue un enjeu clé à cet égard. Le programme ARCH vise à accroître la capacité et l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'aux activités génératrices de revenus pour les plus démunis. Le programme se déploie sur les volets de l'assurance maladie, la formation, le microcrédit et l'assurance retraite. ARCH complète le programme d'appui aux communes et communautés pour l'expansion des services sociaux (ACCESS) sur les chantiers relatifs à la protection sociale. La synergie des deux programmes devrait aboutir à la création du registre social unique (RSU), outil de recensement des populations les plus démunies, permettant de concentrer vers elles les subventions publiques.

La croissance économique du Bénin est structurellement fragilisée par un modèle centré sur la production de coton, qui détermine l'essentiel des exportations et une grande part des recettes fiscales. Or, sur le plan agricole, le Bénin est un pays vulnérable tout à la fois à la sécheresse, à la déforestation, à la dégradation des sols et aux inondations. Pour y faire face, le Bénin s'appuie sur une politique nationale de gestion du changement climatique 2020-2030, adossée à un fonds national pour l'environnement et le climat, de 1,2 milliard XOF.

Le secteur privé est appelé à davantage participer au financement de l'économie, condition nécessaire à la diversification du tissu productif, d'une part, et à la mise à niveau des infrastructures sociales, d'autre part. Pour ce faire, selon le FMI⁵, le Bénin doit consolider trois piliers d'actions : i) une amélioration du climat des affaires et du cadre légal ; ii) une hausse de la productivité agricole ; et iii) un meilleur accès aux financements aux petites et moyennes entreprises (PME).

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Le programme d'action gouvernemental (PAG II 2021-2026) mobilisera 20,5 milliards XOF, avec pour objectifs : i) la consolidation de la démocratie, de l'État de droit et de la gouvernance; ii) la poursuite de la transformation structurelle de l'économie, par le renforcement du cadre macroéconomique et l'accélération de la croissance économique, ainsi que par la promotion de l'enseignement et de la formation professionnelle; iii) l'amélioration du bien-être social grâce à l'élargissement de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale, et grâce au développement équilibré et durable du territoire national. Une part importante, de 48 %, sera financée par l'État, les 52 % restants proviendront du secteur privé.

Le secteur de l'énergie bénéficie d'importants programmes d'investissements. Le projet de terminal flottant de stockage et de regazéification (*floating storage and regasification unit*, FSRU), en partenariat avec TotalEnergies, a été annoncé, pour une livraison en 2024. Ce projet mobilisera 55 milliards XOF, pour une capacité de 500 mégawatts (MW). Le terminal permettra la fourniture de gaz aux centrales thermiques situées à Maria-Gléta. La construction du barrage électrique de Dogo bis et d'une centrale thermique de 143 MW dans la zone économique spéciale de Golo-Djigbé a été entamée. La politique nationale des énergies renouvelables se traduit par la construction de centrales solaires, comme l'illustre la centrale photovoltaïque d'Illoulofin, d'une puissance de 25 MW, inaugurée en juillet 2022.

Dans les transports, l'accent est mis sur le développement du hub régional de Cotonou (construction de la route de contournement nord de Cotonou, de la route reliant Cotonou à Dassa et de l'échangeur de Vèdoko).

⁵ FMI (2021), « *Successful transitions from public to private-sector led growth: Lesson for Benin* », décembre.

Le port de Cotonou profitera de travaux d'extension, pour un chantier de 160 millions d'euros devant débiter au 1^{er} trimestre 2023.

Le Bénin poursuit un vaste programme d'accès à l'eau potable pour les habitants des zones rurales, baptisé Aqua-Vie et repris dans le PAG II. Dans ce cadre, la Banque mondiale a approuvé, en juin 2022, un financement de 250 millions de dollars US de l'Association internationale de développement (IDA), pour la réalisation de 80 systèmes d'approvisionnement en eau en milieu rural multi-villages et pour consolider les 126 systèmes en cours de réalisation. À terme, le programme Aqua-Vie permettra de couvrir les besoins en eau potable de plus de trois millions de personnes en zone rurale. Les progrès sont notables ; en 2022, la couverture moyenne des services en eau dans les zones rurales s'élèverait à 73 % à l'échelle du pays, contre une couverture de 42 % en 2017.

Au titre de la gouvernance publique et de l'instauration de l'État de droit, le gouvernement s'attache à faire progresser l'accès numérique aux services publics, ce qui suppose la généralisation des infrastructures dédiées à l'Internet, y compris en zone rurale, zone pour l'heure encore largement délaissée. L'ouverture, en mars 2020, du portail de services publics numériques vise à faciliter l'accès à plus d'une centaine de services publics dématérialisés, avec pour ambition de numériser, à terme, l'ensemble des services publics, dont les services fiscaux. Pour pallier les déficiences en matière d'état civil, une carte d'identité nationale et un numéro personnel d'identification (NPI) numérique ont été créés afin de faciliter l'authentification des usagers et les paiements en ligne. L'un des objectifs affichés consiste aussi à améliorer le recensement de la population et la fiabilité des élections.

Les projets de développement touristique bénéficieront d'un montant de 400 milliards XOF (610 millions d'euros) sur cinq ans, qui sont mobilisés, entre autres, pour les projets de réaménagement du parc national de la Pendjari et de la cité lacustre de Ganvié (avec le soutien de l'Agence française de développement, AFD), pour l'aménagement d'installations balnéaires et touristiques autour de Ouidah, ainsi pour la rénovation des palais des royaumes d'Abomey et d'Allada (inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco). Ces projets sont doublés d'une nouvelle ambition muséale, dans laquelle s'inscrit la restitution au Bénin, lors du sommet Afrique-France du 8 octobre 2021, de 26 œuvres d'art.

ANNEXE

Bénin – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2018	2019	2020	2021
Ressources	10 500,2	10 955,7	11 272,6	12 484,9
PIB nominal	7 922,0	8 432,2	9 008,8	9 809,7
Importations de biens et services	2 578,2	2 523,5	2 263,8	2 675,2
Emplois	10 500,2	10 955,7	11 272,6	12 484,9
Consommation finale	6 287,7	6 694,1	6 949,7	7 437,3
Publique	824,7	872,1	1 026,9	988,4
Privée	5 463,0	5 822,0	5 922,8	6 448,9
Formation brute de capital fixe ^{a)}	2 090,3	2 161,2	2 309,3	2 830,2
Exportations de biens et services	2 122,2	2 100,5	2 013,6	2 217,4
Épargne intérieure brute	1 634,3	1 738,2	2 059,1	2 372,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 456,0	- 423,0	- 250,2	- 457,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	26,4	25,6	25,6	28,9
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,7	6,9	3,8	7,2
Déflateur du PIB	0,7	- 0,4	2,9	1,6
Prix à la consommation, en moyenne	0,8	- 0,9	3,0	1,7

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Bénin – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
Recettes et dons	1 075,7	1 185,7	1 294,3	1 387,7
Recettes budgétaires	1 028,5	1 088,1	1 142,1	1 295,7
Recettes fiscales	811,3	893,3	947,8	1 082,3
Recettes non fiscales	217,2	194,8	194,2	213,4
Dons	47,2	97,6	152,2	92,0
Dépenses et prêts nets	1 305,9	1 225,9	1 719,9	1 949,4
Dépenses totales	1 303,4	1 229,8	1 718,1	1 947,7
Dépenses courantes	857,8	899,4	1 095,6	1 145,1
Traitements et salaires	356,7	368,3	395,1	386,9
Autres dépenses courantes	375,2	396,5	524,2	538,3
Intérêts	125,9	134,6	176,3	219,9
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>108,8</i>	<i>106,8</i>	<i>105,7</i>	<i>153,1</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>17,1</i>	<i>27,8</i>	<i>70,6</i>	<i>66,8</i>
Dépenses en capital	445,6	330,4	622,4	802,6
Sur ressources intérieures	279,1	228,3	356,4	519,0
Sur ressources extérieures	166,5	102,1	266,0	283,7
Dépenses des fonds spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	2,5	- 3,9	1,8	1,7
Solde global base engagements (hors dons)	- 277,4	- 137,8	- 577,8	- 653,7
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 230,2	- 40,2	- 425,6	- 561,7
Solde primaire de base ^{b)}	17,5	95,0	- 133,7	- 148,5
Ajustement base caisse	- 0,4	- 7,3	48,7	15,3
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 0,4	- 7,3	48,7	15,3
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 277,8	- 145,1	- 529,1	- 638,5
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 230,6	- 47,5	- 376,9	- 546,5
Financement	230,6	47,5	376,8	546,5
Financement intérieur net	- 54,9	- 304,3	158,3	- 380,8
Bancaire	- 57,1	- 15,4	259,4	- 123,4
Non bancaire	2,2	- 288,9	- 101,1	- 257,4
Financement extérieur net	285,5	351,8	218,5	927,3
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette publique	3251,8	3476,6	4156,9	4885,8
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	13,0	12,9	12,7	13,2
Dépenses courantes	10,8	10,7	12,2	11,7
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 2,9	- 0,5	- 4,7	- 5,7
Dette publique	41,0	41,2	46,1	49,8

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Bénin – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 360,4	- 337,3	- 157,3	- 418,3
1 - Biens et services	- 456,0	- 422,9	- 250,2	- 457,9
Balance des biens	- 308,6	- 260,4	- 89,7	- 196,1
Exportations de biens FOB	1 857,6	1 790,9	1 720,5	1 910,5
<i>dont : coton</i>	<i>300,2</i>	<i>325,5</i>	<i>319,3</i>	<i>421,0</i>
<i> anacarde</i>	<i>76,2</i>	<i>44,7</i>	<i>32,8</i>	<i>27,0</i>
<i> bois et ouvrages en bois</i>	<i>4,0</i>	<i>14,9</i>	<i>11,6</i>	<i>16,8</i>
<i> réexportations</i>	<i>928,6</i>	<i>841,3</i>	<i>739,1</i>	<i>874,3</i>
Importations de biens FOB	- 2 166,2	- 2 051,4	- 1 810,2	- 2 106,6
Importations de biens CAF	- 2 430,0	- 2 303,7	- 2 041,7	- 2 402,9
<i>dont : produits alimentaires</i>	<i>- 873,8</i>	<i>- 649,6</i>	<i>- 470,3</i>	<i>- 629,2</i>
<i> biens d'équipement</i>	<i>- 240,4</i>	<i>- 270,4</i>	<i>- 268,2</i>	<i>- 378,7</i>
<i> produits pétroliers</i>	<i>- 335,6</i>	<i>- 341,3</i>	<i>- 284,6</i>	<i>- 277,2</i>
Balance des services	- 147,4	- 162,4	- 160,5	- 261,7
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 263,8</i>	<i>- 252,4</i>	<i>- 231,5</i>	<i>- 296,3</i>
2 - Revenus primaires	- 30,6	- 41,5	- 69,7	- 64,0
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 17,1</i>	<i>- 38,8</i>	<i>- 76,3</i>	<i>- 66,8</i>
3 - Revenus secondaires	126,3	127,1	162,6	103,5
Administrations publiques	58,8	49,4	107,6	37,9
<i>dont aides budgétaires</i>	<i>16,0</i>	<i>49,5</i>	<i>107,8</i>	<i>37,4</i>
Autres secteurs	67,5	77,6	55,0	65,6
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	<i>106,1</i>	<i>125,2</i>	<i>169,6</i>	<i>116,6</i>
b - Compte de capital	109,1	116,3	102,5	96,7
c - Compte financier	- 444,7	- 262,6	- 361,7	- 919,0
Investissements directs	- 102,4	- 112,0	- 87,6	- 119,1
Investissements de portefeuille	54,0	- 125,0	- 76,4	- 722,0
Autres investissements	- 396,3	- 25,6	- 197,7	- 77,9
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	3,3	4,0	0,0	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	196,9	45,6	306,9	597,5
Taux de couverture ^{a)}	82,3	83,2	88,9	82,9
Solde courant (en % du PIB)	- 4,5	- 4,0	- 1,7	- 4,3
Solde global (en % du PIB)	2,5	0,5	3,4	6,1

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménage, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Bénin – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
Court terme	611	521	547	430
Moyen terme	754	1 264	1 061	1 406
Long terme	58	102	98	101
Total	1 424	1 888	1 706	1 936

Source : BCEAO.

Bénin – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2019	2020	2021	Passif	2019	2020	2021
Opérations de trésorerie et interbancaires	506	512	707	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 004	985	1 392
Opérations avec la clientèle	2 049	1 821	2 013	Opérations avec la clientèle	2 872	2 839	3 461
Opérations sur titres et diverses	1 494	1 710	2 392	Opérations sur titres et divers	98	84	87
Valeurs immobilisées	203	204	219	Provisions, fonds propres et assimilés	279	339	391
Total	4 253	4 247	5 331	Total	4 253	4 247	5 331

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Bénin – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB	86,9	75,9	71,4
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	5,4	4,9	13,8
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	9,6	9,0	33,6
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	16,8	16,2	12,5
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	7,8	6,2	3,8
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	58,0	65,5	72,8

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Bénin – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021
1. Produits bancaires	488	513	553
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	9	5	3
Produits sur opérations avec la clientèle	161	178	145
Produits sur opérations sur titres et diverses	89	108	112
Produits sur opérations de change	222	214	285
Produits sur opérations hors bilan	6	6	5
Produits sur prestations de services financiers	5	5	7
Autres produits d'exploitation bancaire	1	1	0
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	- 6	- 5	- 3
2. Charges bancaires	330	327	391
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	30	29	20
Charges sur opérations avec la clientèle	83	88	87
Charges sur opérations sur titres et diverses	1	1	3
Charges sur fonds propres et assimilés	1	1	1
Charges sur opération de change	208	202	276
Charges sur opérations hors bilan	0	0	0
Charges sur prestations de services financiers	3	4	4
Autres charges d'exploitation bancaire	3	0	0
3. Produit net bancaire (1 - 2)	157	185	162
4. Produits accessoires nets	18	12	8
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	175	198	170
6. Frais généraux	121	126	104
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	15	14	11
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	38	57	55
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	28	47	2
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	6	5	3
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	17	15	57
12. Résultat exceptionnel net	4	6	2
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	6	4	4
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	15	17	55

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Bénin – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	9,8	14,5	13,6
Rapport de liquidité	110,0	111,6	126,5

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Bénin – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2019	2020	2021
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base <i>Tier 1</i> (FPB (T1))	100	77	85
Ratio de fonds propres (<i>Common Equity Tier 1</i>) ($\geq 5,625$ %)	69	100	92
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 6,625$ %)	69	92	85
Ratio de solvabilité global ($\geq 8,625$ %)	62	92	77
Norme de division des risques (≤ 65 %)	69	85	62
Ratio de levier (≥ 3 %)	69	85	85
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	92	92	85
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (≤ 15 % FPB (T1))	100	92	92
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation (< 15 % FPB (T1))	77	85	85
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations (< 100 % FPB (T1))	85	85	85
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel (< 20 % FPE)	85	92	85
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables (≥ 50 %)	85	92	62
Coefficient de liquidité (≥ 50 %)	92	100	77

Source : Commission bancaire de l'UMOA.